

Colonne
vertébrale

3118

santé

Organe officiel Pro Chiropratique Suisse

Assemblée des délégués
L'histoire de la chiropratique
Enfants et le cartable



Association suisse des chiropraticiens
ChiroSuisse

ChiroSuisse

Secrétariat central

Cornelia Brönnimann und Meltem Ermütlu
Sulgenauweg 38, 3007 Bern
Tel. 031 371 03 01, Fax 031 372 26 54
info@chirosuisse.info, www.chirosuisse.ch

Fermeture du cabinet LU

D^r Adolf Bucher, St. Leodegarstrasse 2,
6006 Luzern

Nouveau SG

D^r Kyle McChurch, Chiropraktik Diepoldsau, Vordere
Kirchstrasse 8, 9444 Diepoldsau, 071 640 06 66

Fermeture du cabinet SG

Bruno Gröbli, Wassergasse 7, 9000 St. Gallen.

L'abécédaire du dos

des chiropraticiens suisses – Votre dos de A à Z

«L'abécédaire du dos des chiropraticiens suisses» vous présente, au fil de 70 pages illustrées captivantes et d'un format pratique, tout ce que vous souhaitez savoir au sujet de votre dos – dans un langage clair et en toute simplicité. La lecture de ce dictionnaire de poche, en outre ouvrage de référence très instructif, est passionnante. Un test relatif au dos vous apportera les premières indications quant à votre forme physique.

Un exemplaire gratuit de l'abécédaire du dos vous parviendra sur simple demande, en adressant une enveloppe C5 affranchie à CHF 1.30 à l'adresse suivante:

Association suisse de chiropraticiens ChiroSuisse
Sulgenauweg 38, 3007 Berne
Téléphone 031 371 03 01, fax 031 372 26 54



Pour plus de flexibilité.

Laissez-nous nous occuper de vos achats pour vous donner le temps – pour ce qui est vraiment important dans la vie.

Vos avantages:

- Le choix que l'on trouve dans un grand supermarché aux mêmes prix que votre Coop
- Le meilleur choix de plus de 1400 vins et spiritueux de toute la Suisse
- La livraison jusqu'à votre porte à l'heure près dans les agglomérations

CHF 20.- de réduction avec un achat de CHF 200.- et plus effectué chez coop@home. Saisir le code «BACK18C-Y» au moment du paiement. Cette offre est non cumulable et valable une seule fois, jusqu'au 30.11.2018. Non valable pour l'achat de cartes cadeaux ou offres de téléphonie mobile.

www.coopathome.ch

coop

Pour moi et pour toi. @home

Assemblée des délégués

Nouveau nom: Association Pro Chiropratique Suisse.....4
Rainer Lüscher

Politique

Vivre ou survivre en tant qu'association?.....7
Priska Haueter

Politique professionnelle

Lorsque la chiropratique était interdite II.....8
Rosmarie Borle

Sudoku.....11

Pratique professionnelle

Quel est le poids juste pour le cartable des enfants?.....12
Rosmarie Borle / Urs Lenhard

Organisation de patients.....13

Index des adresses / Impressum15

Varia.....16

Editorial**Chère lectrice, cher lecteur**

Lors de l'assemblée des délégués de cette année à Bad Ragaz, notre organisation de patients, l'Association Suisse Pro Chiropratique, a été rebaptisée «Pro Chiropratique Suisse». De plus, nos statuts ont fait l'objet d'une refonte. Le monde associatif suisse est soumis à une évolution constante à laquelle se rallie également notre organisation. Les membres sont la colonne vertébrale des associations; ils les font vivre grâce à leurs activités, à leurs contributions et à leur engagement. Certaines sections cantonales connaissent heureusement une croissance régulière de leurs nouveaux membres, d'autres en revanche doivent se battre pour en gagner.

Nous sommes sans cesse tributaires des bonnes idées de nos membres et sympathisants pour qu'un renouvellement permanent puisse avoir lieu. Je vous remercie tous sincèrement de votre engagement, de votre adhésion ainsi que de vos efforts pour faire découvrir la chiropratique à d'autres et les inviter à s'affilier à notre organisation de patients.

N'ayez aucune crainte à nous communiquer vos suggestions et vos idées: nous les accueillerons avec plaisir. Je suis certain que grâce à une information et à une motivation continues, nous serons en mesure de gagner suffisamment de nouveaux membres afin de rester à l'avenir également la principale organisation de patients en Suisse.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie chaleureusement de votre soutien.

Rainer Lüscher

Président central de Pro Chiropratique Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous nous réjouissons de toute suggestion, information, critique ou réaction positive de votre part. Notre rubrique «Courrier des lecteurs» reste par ailleurs à votre disposition. N'hésitez pas à envoyer vos contributions à la rédactrice: rosmarie.borle@bluewin.ch ou Rosmarie Borle, Gantrischstrasse 10, 3006 Berne. Nous vous remercions de votre engagement pour votre revue.

Dans tous les textes de notre revue, les désignations de personnes se réfèrent indifféremment aux deux genres, même si les formes masculine et féminine ne sont pas systématiquement mentionnées pour des raisons de clarté de la langue.

Nouveau nom: Association Pro Chiropratique Suisse

Rainer Lüscher La 61^e assemblée des délégués ordinaire de l'Association Suisse Pro Chiropratique s'est déroulée le 26 mai 2018 à l'Hôtel Sorell Tamina à Bad Ragaz.

L'Association Suisse Pro Chiropratique (ASPC), composée de 18 sections cantonales, a tenu sa 61^e assemblée générale (AG) le 26 mai 2018 à Bad Ragaz. Cette année, l'AG a été organisée par la section Grisons/pays de Sargans/Liechtenstein sous la direction de Claudia et Georg Tgetgel. Les délégués et les invités ont été accueillis par le président de commune Daniel Bühler et le chiropraticien Dr Roy Bösiger, établi à Bad Ragaz. L'ordre du jour ordinaire a été passé en revue par le président central de l'ASPC, Rainer Lüscher d'Aarau. La manifestation s'est terminée par une visite individuelle du village de Bad Ragaz agrémenté des nombreuses œuvres à la fois belles et amusantes de la septième Triennale des sculptures.

Pro Chiropratique Suisse est la plus grande organisation de patients du pays

Lors de l'assemblée des délégués, l'association a été rebaptisée «Pro Chiropratique Suisse» dans le sillage du rafraîchissement de ses statuts. L'Association Pro Chiropratique Suisse s'engage depuis 1957 avec succès en faveur de la reconnaissance de la chiropratique en Suisse. Elle est une profession médicale régie par des dispositions légales. En Suisse, il n'en existe que cinq: médecin, vétérinaire, dentiste, pharmacien et chiropraticien.

Depuis 2008, il est possible de se former en Suisse à la faculté universitaire de Balgrist à Zurich (cf. article dans «Colonne vertébrale & santé» 2/18).

Les premiers chiropraticiens formés entièrement en Suisse ont obtenu leur doctorat (Dr chiropraticien) il y a une année et demie: une nouveauté dans notre pays. Il est réjouissant de constater que la po-



Bonjour et bienvenue



Un petit souvenir de Bad Ragaz pour les délégués



Rainer Lüscher
Président central de Pro Chiropratique Suisse

Assemblée des délégués



Sorell Tamina, l'hôtel de conférence à Bad Ragaz



L'apéro au jardin



Au parc des sculptures à Bad Ragaz

pularité de la filière en chiropratique augmente auprès des étudiants en médecine.

L'association de patients Pro Chiropratique s'engage en faveur des patients, organise des cours de gymnastique pour le dos, propose des activités variées pour l'entraînement de l'appareil locomoteur ainsi que pour la prévention et la réadaptation. Quatre fois par an paraît le magazine consacré à la santé «Colonne vertébrale & santé», produit par l'organisation de patients «Pro Chiropratique Suisse» en collaboration avec l'association des chiropraticiennes et chiropraticiens ChiroSuisse.

Vous trouverez des informations complémentaires sur les sites Internet suivants:

- www.pro-chiropraktik.ch
- www.chirosuisse.ch

De nouveaux statuts

ont été adoptés lors de l'AD 2018. En voici les principales modifications:

- l'Association Suisse Pro Chiropratique a été rebaptisée Pro Chiropratique Suisse
- les objectifs et les visions de l'association ont fait l'objet d'une refonte
- désormais plusieurs associations peuvent coexister sur le plan cantonal
- lors de la dissolution d'une association cantonale, cette dernière décide de l'attribution de ses avoirs résiduels
- les droits de vote ont en général été définis plus clairement
- les articles relatifs au comité central et au comité de direction ont été actualisés et précisés
- les compétences financières ont été adaptées à la situation actuelle
- les restrictions relatives aux réviseurs ont été supprimées
- les statuts ont été fondamentalement remis à jour.

Une pétition recueille plus de 400 000 signatures!

Entretien avec Rainer Lüscher

Colonne vertébrale & santé: Qu'est-ce que la chiropratique pour vous?

Rainer Lüscher: Le chiropraticien pratique avec ses mains. J'estime beaucoup cette discipline car elle cherche à soigner sans l'aide de médicaments.

L'avez-vous expérimentée personnellement?

Enfant déjà, j'ai constaté les résultats formidables de ces traitements chez mes frères et sœurs à la suite de maux de dos. Personnellement, je n'en ai heureusement pas encore eu besoin.

Comment est née cette organisation de patients?

L'organisation de patients a été fondée en 1957 par des patients très satisfaits, qui se sont regroupés pour s'engager en faveur de la reconnaissance nationale de la profession de chiropraticien. Ils y sont parvenus. Ils ont recueilli 400 000 signatures et déposé la pétition correspondante à Berne. La profession est aujourd'hui reconnue et régie par la loi sur les médecins.

D'où vient votre engagement?

Vous y consacrez beaucoup de temps ...

Mon prédécesseur, qui a occupé cette fonction durant 21 ans, souhaitait que je reprenne son poste. J'ai été élu président central à l'unani-

mité lors de l'assemblée des délégués et depuis, j'accomplis cette tâche avec plaisir. La structure de notre association organisée démocratiquement me fascine chaque jour, tout comme la diversité de nos régions suisses, qui relèvent les défis de manière tellement différente.

Comment se dessine l'avenir? Comment pourrait-on remédier au vieillissement des membres?

Nous nous efforçons continuellement de rendre la profession de chiropraticien attrayante pour les jeunes et de les motiver à suivre les études correspondantes. Beaucoup d'entre eux ne connaissent même pas ce métier.

Vos vœux, espoirs et visions?

Je souhaite que de nombreux jeunes qui ont opté pour des études en médecine choisissent de suivre la filière en chiropratique. J'espère que nous puissions gagner suffisamment de nouveaux membres au sein de notre association de patients, qui est heureusement toujours la plus importante en Suisse à ce jour. Nous devons être attentifs à ce point. Ma vision est que dans quelques années, la recherche en chiropratique bénéficie également d'un soutien public, tout comme d'autres disciplines. Nous restons un important porte-parole pour nos chiropraticiennes et chiropraticiens et sommes reconnaissants de tout soutien.

Vivre ou survivre en tant qu'association?

«La professionnalisation de nos structures est indispensable pour notre avenir»

Priska Haueter

En 2016, 42% des personnes résidant de manière permanente en Suisse étaient actives au sein d'associations, de sociétés, de clubs, de partis politiques ou d'autres groupements. Les personnes de la tranche d'âge 18 à 24 ans sont presque aussi actives que celles de plus de 65 ans. Ces informations figurent parmi tant d'autres sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique.

Ce pourcentage vous surprend-il? Moi oui. Cette lecture m'a à la fois captivée et remplie de fierté. Je suis fière de vivre dans une société où quasiment la moitié de la population s'engage d'une manière ou d'une autre dans une association ou un groupe. Or, malgré ces chiffres remarquables, beaucoup d'associations se plaignent des baisses d'effectif et de la difficulté toujours plus grande à pourvoir les sièges du comité. L'une des raisons réside assurément dans le fait que la plupart des associations sont gérées sur la base du bénévolat.

Site universitaire Suisse: soutenez-nous!

Fondation pour la formation des chiropraticiens
Sulgenauweg 38, 3007 Berne

Téléphone: 031 371 03 01
E-mail: stiftung-fuer-ausbildung@chirosuisse.ch

CCP PC 60-325771-8

Nous vous remercions de votre don!

D'un point de vue juridique, ChiroSuisse, l'association suisse des chiropraticiennes et chiropraticiens, est une telle association. Nous faisons notre travail et nous pensons que nous le faisons bien. Le cursus proposé à l'Université de Zurich est le meilleur du monde. Dans aucun autre pays, la médecine chiropratique n'est aussi bien ancrée et bénéficie d'une acceptation aussi bonne par le système de santé qu'en Suisse. Nous nous perfectionnons en permanence, avons professionnalisé notre communication et entretenons des échanges intenses, y compris au niveau international.

Il y a quelques mois, une revue spécialisée¹ m'a accordé une interview lors de laquelle j'ai pu présenter ChiroSuisse. On pouvait notamment y lire (c'est nous qui traduisons): «ChiroSuisse présente un degré d'organisation enviable tant il est élevé. Les 300 chiropraticiennes et chiropraticiens de Suisse en font partie, à quelques rares exceptions près. Autre particularité: tous les membres du comité sont des bénévoles.»

Venons-en au cœur du sujet et mettons le doigt sur le point sensible: pour notre «association», acquérir de nouveaux membres signifie susciter l'enthousiasme d'un plus grand nombre de jeunes gens pour des études de médecine chiropratique, pour qu'ils puissent exercer la profession de chiropraticien. Nous y travaillons. Notre association a elle aussi des difficultés à trouver des membres disposés à assumer des responsabilités au sein du comité. C'est à la fois compréhensible et logique: les cabinets sont pleins, le temps c'est de l'argent, et jusqu'à présent, le travail pour le compte de l'association ChiroSuisse n'est pas rémunéré. En revanche, le travail au sein du comité offre aux membres l'opportunité de se développer et de façonner l'avenir de ChiroSuisse. Loin



de moi l'idée de dévaloriser le bénévolat, mais cette seule récompense ne suffit plus.

Pour que nous puissions continuer à assumer nos tâches à l'avenir, nous avons besoin d'un comité engagé. Cela nécessite des structures professionnelles. Autrement dit, il faut aussi que le travail du comité soit rémunéré. Nous y travaillons aussi. Nous voulons continuer à nous engager pour nos revendications et ainsi pour les intérêts des patientes et patients. Entretenir des relations avec l'ensemble des acteurs et coopérer au sein des groupes d'influence, qu'ils soient actifs sur le plan médical ou politique, nécessite de l'engagement, du temps ainsi que la volonté de façonner l'avenir. La survie n'est pas une stratégie. Nous voulons vivre. ■

*Bien cordialement,
Priska Haueter, lic. phil.
Présidente et CEO de ChiroSuisse
Association suisse des chiropraticiens*

¹ SWISS DENTAL JOURNAL SSO VOL. 128 5 P 2018

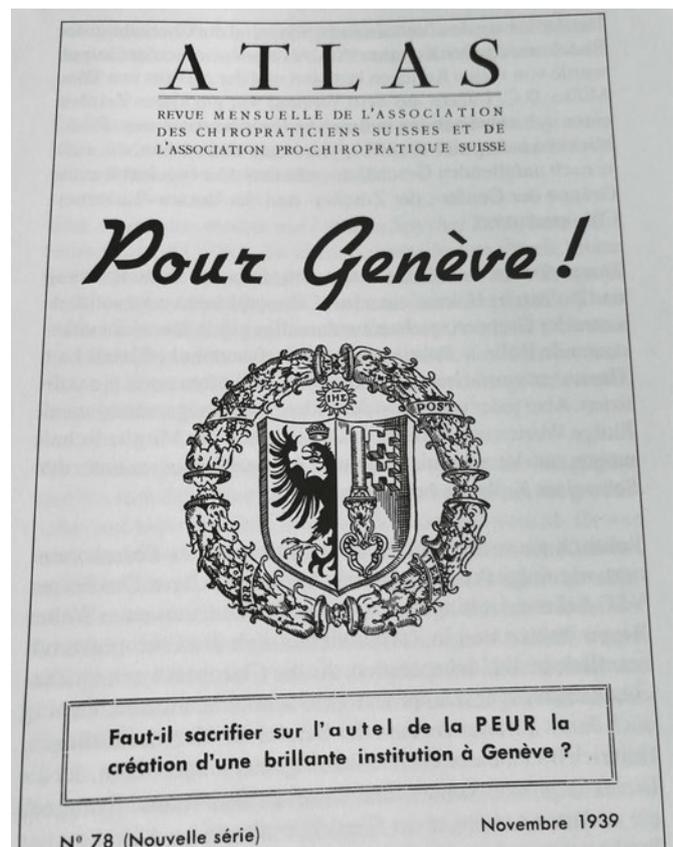
Lorsque la chiropratique était encore interdite

Rosmarie Borle Lucerne est le premier canton à avoir reconnu officiellement la chiropratique comme profession médicale en 1937. Des confrontations vigoureuses se sont ensuite succédé dans de nombreux cantons jusqu'au succès de la votation populaire. Deuxième partie

En 1932, les chiropraticiens Fred Illi, Eduard Kropf, Simon Müller, Theo Müller, Emil Siegrist et Charles Regli ont fondé, sous la direction de Walter Berger, l'Association des chiropraticiens exerçant en Suisse («Vereinigung der in der Schweiz praktizierenden Chiropraktoren, VSC»). Le début a été houleux et s'est heurté à l'impossibilité de rassembler la poignée de chiropraticiens exerçant alors en Suisse. Un noyau dur autour de la personnalité forte et volontaire d'Ida Gerber se tenait à distance de l'association. Les divergences entre l'exigence de totalité de sa «doctrine thérapeutique» chiropratique et la «position indicative sélective» préconisée par ses collègues étaient trop importantes. Les ressentiments et l'intolérance étaient eux aussi trop marqués, donnant lieu à de l'hostilité et un dénigrement mutuels publics.

13 associations différentes

Le combat pour la reconnaissance des rares chiropraticiens, scindés encore en 13 organisations, n'avait aucune chance face aux quelque 5000 médecins bien organisés actifs en Suisse dans les années 1930. «Aucun de ces pionniers n'a certainement osé espérer que ce petit groupe de personnalités différentes formerait en définitive une organisation capable d'influencer de façon déterminante la votation populaire de 1939 à Zurich et l'intégration d'une chiropratique indépendante dans la loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents», écrivent dans leur ouvrage les auteurs de «Anfänge der Chiropraktik in der Schweiz»*. Comme dans la première partie de l'article publiée



dans l'édition 3/18 de «Colonne vertébrale & santé», l'ensemble des informations et citations proviennent de ce livre.

Extraits de la revue des médecins: «des charlatans»

Dans son édition du 2 février 1934, le «Bulletin professionnel des médecins suisses» a cruellement diffamé la chiropratique. «Le chiropraticien pure race renonce avec insistance aux massages habituels, aux thérapies dites naturelles et à la totalité de la médecine conventionnelle ... Selon mon expérience, la clientèle qui fréquente ces charla-



Rosmarie Borle, Berne,
journaliste RP, rédactrice du journal
«colonne vertébrale & santé»

La chiropratique testée par la médecine scolaire



Patient: «Je ne peux que confirmer que le chiropraticien m'a libéré de mes souffrances.»



Professeur: «Vous vous trompez, jeune homme: soit vous vous figuriez être malade... soit vous vous considérez aujourd'hui à tort comme étant en bonne santé!»

tans appartient presque exclusivement à trois catégories: les idiots – une majorité des patients –, les psychopathes et les incurables. L'Etat est tenu de préserver ces trois groupes d'une exploitation frauduleuse même si parfois de bons résultats sont évoqués ... Nous, les médecins suisses, avons intérêt à suivre attentivement ce mouvement afin de pouvoir intervenir à temps.»

Un soutien éminent du D^r Max Bircher-Benner

Max Bircher-Benner, mondialement réputé encore aujourd'hui grâce à sa recette du birchermüesli et à son invention du régime à base d'aliments complets, connaissait l'existence de la chiropratique mais ne lui accordait guère d'importance. Le premier traitement d'une pa-

tiente par Simon Müller l'a rendu pensif. Il s'est penché sur ce sujet dans sa revue «Der Wendepunkt»:

«Je suis parvenu à la conclusion que

1. ce chiropraticien sait examiner la colonne vertébrale mieux que moi;
2. pour traiter la colonne vertébrale, il effectue des manipulations qui nécessitent beaucoup de dextérité et que je suis incapable de faire;
3. au vu de mes connaissances des nombreuses blessures de la colonne vertébrale, la chiropratique doit être soumise à une analyse médicale, indépendamment des théories de ses représentants; je dirais même que c'est une obligation pour les médecins de procéder à ce contrôle.»

Plus tard, il a écrit dans la même revue: «Messieurs, nous les médecins avons mal agi face au problème chiropratique. Nous n'avons pas le droit de juger quoi que ce soit sans l'avoir examiné au préalable. Il est indubitable que les théories élaborées par les chiropraticiens sont fantasques et indéfendables. La question est toutefois la suivante: quels faits expliquent les nombreux rapports de malades et les effets que j'ai observés?»

Texte d'initiative contesté

La VSC exigeait la modification de la demande d'initiative zurichoise pour «une autorisation de la méthode curative chiropratique». Elle menaçait les initiants de la réduire à néant s'ils maintenaient la formulation «commission d'examen paritaire pour les chiropraticiens». En consultant les procès-verbaux de l'association de l'époque, on s'étonne de l'obstination avec laquelle les membres de la VSC s'opposaient à ce passage.

Ce dernier est resté et a donné lieu à une âpre campagne de votation dans le canton de Zurich. Le choix des mots était souvent délicat; les

Das Schweizervolk hat nicht Jahrhunderte
um seine Freiheiten gekämpft, um schließlich

den Geßlerhut gegen
den Doktorhut
einzutauschen!

Für das Recht auf freie
Wahl der Heilmethode!

CHIROPRAKTIK JA!

1811

AKTIONSAUSSCHUSS PRO CHIROPRAKTIK

partisans ont parlé d'un «front populaire chiropratique» et le comité d'action Pro Chiropratique a écrit dans une annonce: «Le peuple suisse ne s'est pas battu durant des siècles afin d'obtenir sa liberté pour finalement échanger le chapeau de Gessler contre celui du médecin!»

Victoire de la votation zurichoise

La votation sur la reconnaissance de la chiropratique a remporté 72 500 oui contre 55 500 non. Le journal «Neuen Zürcher Nachrichten», qui avait combattu l'initiative par tous les moyens publicitaires possibles, a parlé dans son édition de lundi d'un «triste dimanche politique». Rétrospectivement, le rejet total de l'initiative sur la chiropratique sans contre-proposition du Grand Conseil zurichois était sans nul doute heureux. Une contre-proposition de sa part, prévoyant une obligation de déléguer les patients au chiropraticien par le médecin, aurait sans doute été acceptée par le peuple comme un compromis adéquat. Cela aurait certainement influencé toute la Suisse et scellé la dépendance de la profession de chiropraticien à la médecine.

Des années 1940 difficiles plombées par des problèmes internes

Des périodes difficiles ont succédé à ce succès étonnant: les moyens financiers étaient épuisés et les autorités zurichoises, sous le coup d'une importante défaite par décision populaire, peinaient à mettre en œuvre la révision de la loi. La situation a encore été aggravée par des problèmes internes avec la dissolution du secrétariat central de la VSC à Berne et son transfert à Genève. Elle a donné lieu à une désolidarisation entre collègues et à la formation de divers groupes: les chiroprati-

ciens zurichois, les Bernois/Lucernois et les Genevois de tendance droite-libérale. A la suite du déménagement du secrétariat en Suisse romande, la publication bilingue «Atlas» est devenue la «Revue mensuelle» monolingue. Le congrès des chiropraticiens organisé en 1942 à Genève à l'occasion du dixième anniversaire de la VSC a par contre remporté un énorme succès avec l'inauguration simultanée de l'«Institut pour l'étude de la statique et de la dynamique du corps humain».

Reconnaissance légale dans d'autres cantons

Après Genève, les cantons de Neuchâtel, Vaud, Bâle-Ville et Fribourg ont eux aussi reconnu la profession. Si la réglementation était insatisfaisante dans un premier temps à Saint-Gall, l'acceptation n'a été qu'une pure formalité dans les cantons de Schaffhouse, Zoug, Argovie, Soleure, Valais, Grisons et Glaris.

Conformément à la révision de la loi sur l'assurance-maladie et accidents (LAMA), les caisses maladie et les assureurs accidents devaient reconnaître et payer uniquement les prestations de thérapeutes autorisés à pratiquer, titulaires d'un diplôme fédéral ou cantonal. Le fait que certains cantons étaient encore privés de réglementation nécessitait l'élaboration d'une solution nationale.

Fondation de l'Association Suisse Pro Chiropratique (ASPC)

L'assemblée constitutive de l'ASPC s'est tenue le 5 mai 1957. Le premier exercice de l'association s'est toutefois révélé décevant. De surcroît, Heinrich Buchbinder, conseiller de la VSC et de l'ASPC, a été qualifié en 1958 de «communiste» par toute la presse suisse parce qu'il avait participé à l'un des «Congrès européens contre les armes nucléaires» interdits par le Département fédéral de justice et police. La percée de l'ASPC, qui était encore une organisation de patients indépendante des chiropraticiens, a suivi en 1962. En deux mois seulement, une pétition a recueilli un nombre record de 394 390 signatures. Elle demandait au Parlement d'élaborer une réglementation permettant le traitement chiropratique par des chiropraticiens qualifiés sans passer par l'onéreux bon de délégation du médecin.

Le temps de la reconnaissance

La commission consultative du Conseil national a décidé de considérer la pétition car «la menace de référendum des chiropraticiens était à prendre plus au sérieux que celle des caisses maladie». Toutefois, il restait toujours suffisamment d'opposants: le Conseil des Etats, le Conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, l'ensemble du Conseil fédéral, le corps médical et certains membres du concordat des caisses maladie.

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a lui aussi cédé. La Grande Chambre s'est prononcée en faveur de la révision de la LAMA à 171 voix contre 0 et le Conseil des Etats à 39 voix contre 0. L'ancrage de la chiropratique dans une loi fédérale nécessitait une réorganisation des activités et des obligations professionnelles, également du point de vue de la formation et du perfectionnement.

La chiropratique avait enfin trouvé la reconnaissance qu'elle méritait avec son implantation dans le système suisse de la santé. ■

* «Anfänge der Chiropraktik in der Schweiz. History of Chiropractic in Switzerland», Erwin Lorez D.C. © 2003 by Erwin Lorez. Le livre est écrit en allemand avec quelques textes en anglais. L'auteur est décédé il y a quelques années. Sa veuve Anna Rosa Lorez nous a aimablement donné l'autorisation de publier cet article. L'ouvrage est malheureusement épuisé et n'est plus disponible dans le commerce. Quelques exemplaires peuvent encore être acquis auprès de privés. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à rosmarie.borle@bluewin.ch.

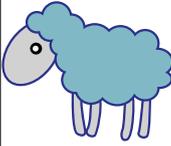


| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | 4 | 9 | | | 3 | |
| | 9 | | | 5 | | | 6 | 7 |
| | 8 | | | 3 | 1 | | | |
| | | | | | | 2 | 1 | 4 |
| | | | 9 | | 3 | | | |
| 6 | 7 | 5 | | | | | | |
| | | | 3 | 2 | | | 8 | |
| 2 | 6 | | | 1 | | | 4 | |
| | 1 | | | 6 | 4 | | | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 1 | 3 | 8 | 6 | 4 | 7 | 2 | 5 |
| 2 | 6 | 8 | 5 | 1 | 7 | 3 | 4 | 9 |
| 5 | 4 | 7 | 3 | 2 | 9 | 6 | 8 | 1 |
| 6 | 7 | 5 | 1 | 4 | 2 | 8 | 9 | 3 |
| 1 | 2 | 4 | 9 | 8 | 3 | 5 | 7 | 6 |
| 8 | 3 | 6 | 7 | 5 | 2 | 1 | 4 | |
| 4 | 8 | 6 | 7 | 3 | 1 | 9 | 5 | 2 |
| 3 | 9 | 1 | 2 | 5 | 8 | 4 | 6 | 7 |
| 7 | 5 | 2 | 4 | 9 | 6 | 1 | 3 | 8 |

Sudoku for kids

| | | | |
|---|---|---|---|
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

| | | | |
|---|--|---|---|
|  | | | |
| | |  | |
|  | | |  |
| | | | |

Le poids adapté pour le cartable des enfants

Rosmarie Borle Rentrée des classes – pour des milliers d'enfants en Suisse, une nouvelle tranche de vie commence, qui promet plein d'aventures. Mais quel est le poids maximal du cartable?

Faut-il qu'il soit neuf, brillant ou revêtu de peau? Les enfants se préoccupent peu de son poids, mais leurs parents devraient le faire de toute urgence. Le magazine «Kinderzeit» annonce que plus de la moitié des enfants scolarisés se plaignent de maux de dos selon la commission en charge des enfants du Bundestag allemand. Et qu'en est-il en Suisse? Il n'existe aucune directive contraignante sur le poids des cartables ou sacs d'école. L'application d'un pourcentage fixe débouche sur des poids maximaux plus élevés pour les enfants obèses faisant peu de sport que pour les enfants sportifs ayant un poids normal. Indicateurs d'une charge trop lourde auxquels les parents et grands-parents devraient être attentifs:

- Votre enfant se penche vers l'avant avec le haut du corps pour former un angle supérieur à 20 degrés.
- Votre enfant se plaint de fourmillements ou d'engourdissements dans les doigts.
- Quand il marche, votre enfant transfère de façon très marquée le poids du cartable vers la gauche ou la droite pour l'amortir avec la hanche.
- Votre enfant a des difficultés à mettre seul son cartable sur les épaules.

Source: www.kinderzeit.org



Interview du Dr Urs Lenhard, chiropraticien à Unterseen

Comment déterminer le poids maximal que les enfants devraient porter?



Il n'y a malheureusement pas de réponse simple à cette question. Plusieurs directives sont en circulation et les avis divergent: certains préconisent 10 à 15% du poids corporel et d'autres vont jusqu'à accepter un tiers du poids corporel, en ajoutant même que cela aguerrit les enfants et les amène à s'entraîner. Sur le principe, il est sûrement plus raisonnable de limiter un maximum le poids

en choisissant un cartable léger, doté d'un système de port remboursé. Il ne faut mettre dans le sac que le matériel nécessaire, en fonction de l'emploi du temps de la journée.

Faut-il effectivement redouter des problèmes de dos en cas de dépassement de la limite?

Des problèmes de dos surviennent malheureusement de manière fréquente, même chez les enfants. Il faut les prendre au sérieux et s'ils persistent, il faut impérativement les examiner avec un spécialiste. Et bien souvent, le poids du cartable n'y est pas pour rien.

Comment les enfants doivent-ils porter des charges correctement?

Il faut porter le sac avec les deux bretelles sur les épaules et ces dernières doivent être réglées de telle sorte que le cartable soit collé au corps, pour éviter qu'il ne ballote.

Avez-vous des expériences avec vos propres enfants à relater dans ce domaine?

Oui, ma fille a tendance à vouloir emporter avec elle toutes ses affaires d'école, ce qui rend son cartable beaucoup trop lourd selon moi. Elle a effectivement développé des problèmes de dos assez sérieux, qui étaient assurément en partie liés aux charges lourdes transportées dans son sac d'école. Durant plusieurs semaines, elle a dû faire des efforts pour alléger son contenu, et finalement, les vacances d'été sont venues la sauver. Nous avons essayé de la convaincre d'opter pour un cartable à roulettes. Mais ce choix ne semble pas convenir aux adolescents, qui trouvent ces modèles trop peu discrets. ■



Pro Chiropraktik Schweiz PCS

www.pro-chiropraktik.ch
www.pro-chiropratique.ch
www.pro-chiropratica.ch

Président central

Rainer Friedrich Lüscher, Buchserstrasse 61,
5000 Aarau
info@pro-chiropraktik.ch

Secrétariat central

Isabel Winkler, Tscharnerstrasse 22,
3052 Zollikofen
sekretariat@pro-chiropraktik.ch

Changement d'adresse

Beatrice Rohrbach
Balmerstrasse 10
3006 Bern
mutationen@pro-chiropraktik.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Aarau-Lenzburg-Fricktal**
aargau-alf@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Aarau: Sonnmatte 6, Mittwoch, 8.30–9.20 Uhr,
Barbara Willi, 062 844 32 38

Auenstein: Turnhalle, Donnerstag, 16.15–17.05 Uhr,
Barbara Willi, 062 844 32 38

Rheinfelden: Reha-Klinik, Donnerstag, 17.45–18.45
Uhr, Susanne Cebulla, 061 641 31 31

Suhr: Alters- und Pflegeheim Steinfeld,
Montag, 19.10–20.00 Uhr, Esther Kilchherr,
078 876 98 62
Schnupperlektionen jederzeit möglich.
Auskunft: Reinhard Dössegger, 062 775 22 76

Günstiger für Mitglieder

15% Mitgliederrabatt auf alle Artikel von EMPFI
med. AG, Fachgeschäft für Wohlfühl-, Entspan-
nungs- und Lagerungskissen: 5105 Auenstein,
062 777 32 57, www.empfi.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Baden-Brugg**
aargau-bb@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Brugg: Bewegungsspielraum, Kirchgasse 3
Fortlaufender Kurs, Einstieg jederzeit möglich,
Donnerstag, 13.45–14.45 Uhr, Schnupperstunde
nach Voranmeldung gratis, Kursleitung und
Informationen: Sabine Senn und Trix Rey,
Bewegungspädagoginnen, 056 223 25 75/
senn-sabine@bluewin.ch

Vergünstigung für Mitglieder

gutschlafen.ch AG bietet Ihnen individuelle Beratung
für den guten Schlaf und schenkt allen Pro-Chiro-
praktik-Mitgliedern ein Kopfkissen beim Kauf von
Matratze und Lattenrost. gutschlafen.ch AG,

Bodenacherstrasse 1, 5242 Birr. Weitere Informati-
onen: www.gutschlafen.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Freiamt-Seetal**
aargau-fast@pro-chiropraktik.ch



**Aargauer Verein Pro Chiropraktik –
Sektion Zofingen**
aargau-zofingen@pro-chiropraktik.ch



**Vereinigung Pro Chiropraktik
Region Basel**
basel@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Basel: Gymnastikhalle Nonnenweg 64a: Montag,
17.00–17.50 Uhr, 18.00–18.50 Uhr; Mittwoch,
16.00–16.50 Uhr, 17.00–17.50 Uhr; Freitag,
9.00–9.50 Uhr. Gymnastikraum, Rudolfstr. 20:
Mittwoch, 16.00–16.50 Uhr, 17.00–17.50 Uhr.
Turnhalle 1, St. Alban-Schulhaus, Engelgasse 40:
Mittwoch, 20.00–20.50 Uhr

Reinach BL: Turnhalle WBZ, Aumattstr. 70/72,
Dienstag, 9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr,
11.00–11.50 Uhr

Liestal: Turnhalle Bifang, Lausen: Dienstag,
20.20–21.10 Uhr. Zentrum für sanfte Bewegung,
Schwieristr. 6 b: Mittwoch, 8.00–8.50 Uhr,
9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr; Freitag,
9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr; Halle Dojo
Budokai, Rosenstr. 21a: Freitag, 17.30–18.20 Uhr

Preis pro Lektion: CHF 13.– für Mitglieder der
Vereinigung Pro Chiropraktik Region Basel;
CHF 15.– für Nichtmitglieder. Auskunft und
Anmeldung: Frau R. Senn, 079 274 90 79



Pro Chiropraktik Bern
info@prochirobern.ch
www.chiropraktikbern.ch

Chiro-Gymnastik

Biel: Turnhalle Peuplier, Aegertenstrasse,
jeweils Dienstag, 20.00–21.00 Uhr
Leiterin: Gabriela Zurbriggen, 076 583 33 16
oder gabi@zurbriggen.tv

Probelektion und definitive Anmeldung bei
der Kursleiterin. PCB-Mitglieder bezahlen den
vergünstigten Tarif!

Bern: Praxis Dr. Schroeder, Kirchenfeldstrasse 29,
Tel. 031 352 66 88 oder www.rueckengym.ch
Diese Kurse werden nicht vom PCB organisiert,
d. h., Sie erhalten keine Reduktionen.

Vergünstigungen für unsere Mitglieder

Sie profitieren bei folgenden aufgeführten Anbietern
von Preisreduktionen. Über die aktuellen Angebote
für PCB-Mitglieder geben die Anbieter direkt oder
über www.chiropraktikbern.ch Auskunft.

Neu: Pilates Biel

Pilates Biel/Bienne gewährt PCB-Mitgliedern 10%
auf ein 10er-Abo «Pilates Matclass». Der Kurs «Be
balanced» richtet sich speziell an Menschen mit
Rücken- und anderen körperlichen Beschwerden.
www.pilates-biel.ch

Neu: Pilates Bern2

PCB-Mitglieder trainieren mit 10% Rabatt auf das
gesamte Angebot von Pilates-Gruppen- und Perso-
nal-Training. Probelektion 50% Rabatt. Ganzes
Angebot und Lektionen für Menschen mit Rücken-
und/oder Nackenschmerzen: www.pilates-bern.ch.
Telefonische Beratung: 078 864 88 04.

Arena Fitness + Wellness Club, Stade de Suisse Wankdorf, Papiermühlestr. 83, Bern

Infos unter Tel. 031 332 66 66 oder
www.arena-fitness.ch

Aquateam Bern: Wasserfitness-Kurse

Infos unter Tel. 031 990 10 00 oder
www.aquateam.ch

Rückenzentrum, Rodbattstrasse 90, Bern

Infos unter Tel. 031 331 44 88 oder
www.rueckenzentrum.ch

CTS – Congrès, Tourisme et Sport SA, Zentralstrasse 60, 2502 Biel/Bienne

Infos unter Tel. 032 329 19 51 oder
www.ctsbiel-bienne.ch



Genfer Verein Pro Chiropraktik
geneve@pro-chiropratique.ch
www.prochiropratique.ch



**Pro Chiropraktik Graubünden
und St. Galler Oberland**
pro-chiropraktik.graubuenden@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Ilanz: Fitnesscenter Vitafit, Info: 081 925 23 43.
Ermässigung für Vereinsmitglieder!



**Freiburgische Vereinigung
Pro Chiropraktik**
pro-chiropratique.fribourg@chirosuisse.ch
www.prochirofribourg.ch

Chirogym

Bulle: Let's Go Fitness, route du Verdel 22
(déplacement pour une année), mardi 9h et 10h,
Laura Grande (FR), 076 452 41 87.

Faoug: Studio Danse Balanced Bodies, Rte de
Salavaux 45, mardi 8h30, Marjolein Schürch
(DE+FR), 026 672 16 56, mercredi 10h, Kathrin
Mayer (DE+FR), 026 670 57 57, jeudi 18h15,
Marjolein Schürch (DE+FR), 026 672 16 56.

Fribourg: Pensionnat Ste-Agnès, rte des Bonnes-
fontaines 7, lundi 18h45, Mireille Mauron (DE+FR),
079 772 74 77, mardi 19h, Randall Jones (DE+FR),

Organisation de patients

079 777 11 86, mercredi 9h, et vendredi 10h30,
Laura Grande (FR), 076 452 41 87.

Giffers: Sporthalle, Donnerstag, 17.30 Uhr, Sandra
Berger (DE+FR), 079 395 61 02.

Murten: Gymnastikraum, 1. Stock, Sporthalle
der OS Murten, Mittwoch, 18 Uhr, Pascale Cuony
(DE+FR), 079 533 08 83, Mittwoch, 19 Uhr, Anne
Meissner (DE), 076 613 25 70.

Payerne: Nouveau 2017! Halle de gym du collège
de la Promenade, route de la Grosse Pierre, lundi
17h30, Karine Leuenberger (FR), 079 823 82 06.

Romont: Halle de gym, rue des Avoines (vieille
ville), vendredi 17h, Lucie Ogay (FR),
079 532 35 16.

Villars-sur-Glâne: Dojo du Guintzet, avenue Jean-
Paul II 13, lundi 8h15 et 9h30, et mercredi 19h,
Mireille Mauron (DE+FR), (2018 complet/ausge-
bucht).

Vuadens: Halle de gym, mercredi 19h, Frédérique
Moret (FR), 026 912 02 43.

Rechthalten: Zentrum Weissenstein, Montag,
18.45 Uhr, Anita Buchs (2018 complet/ausgebucht).

Inscription (selon disponibilité) chez les monitrices
ou moniteurs avant le premier cours: CHF 275.-/an.

Plus d'infos/mehr Infos: www.prochirofiribourg.ch

Als Mitglied der FVPC erhalten Sie eine 10%-Karte,
gültig in folgenden Geschäften: Möbel Lehmann,
Düdingen; Meubles Kolly, Romont; Cycles Intergi-
bloux, Rossens; Mondo Sport, Murten; Trilogie Sport,
Belfaux.



Luzerner Verein Pro Chiropraktik

info@lvpc.ch
www.lvpc.ch

Pilates, Rückengymnastik, Aquagymnastik

Aktuell bieten wir 38 verschiedene Kurse in Luzern,
Kriens, Emmen und Willisau an. Profitieren auch Sie
als Teilnehmer von unserem breiten Spektrum an
Erfahrungen, von dynamischer Aktivität bis hin zur
tiefen Entspannung. Die Lektionen sind frisch, le-
bendig, intensiv, motivierend und abwechslungs-
reich gestaltet. Bei entsprechender Zusatzversi-
cherung können unsere Kurse von der Krankenkas-
se abgerechnet werden.

Das ausführliche Angebot finden Sie auf unserer
Website www.lvpc.ch. Seit 2017 gibt es speziell
Kurse für Männer.

Für Schnupperlektionen und weitere Auskünfte
melden Sie sich bitte bei Esther Imfeld, Tel. 041
320 31 00, oder senden Sie uns eine Mail.



Pro Chiropratique NE-JU

pro-chiropratique.neuchatel@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Cours de chiro-gymnastique

Neuchâtel: Collège primaire, Mail 13; les lundis à
17h00, 18h00 et 19h00.

La Chaux-de-Fonds: Collège des Gentianes; les
mardis à 17h00, 18h00 et 19h00.

Colombier: Centre de loisirs, Sentier 1A; les jeudis
à 18h00. Renseignements: M^{me} Sonia Matthey,
monitrice SNO, 032 731 95 62

Comité

Nous recherchons toute personne intéressée
désirant œuvrer au sein de notre comité. Veuillez
adresser votre candidature au président: Markus
Huerbi, markmar@hotmail.com



Oberwalliser Vereinigung

Pro Chiropraktik

pro-chiropraktik.oberwallis@chirosuisse.ch

Chiro Nordic Walking und Aqua Fit

Neu werden im Oberwallis Chiro-Nordic-Walking-
und Chiro-Aqua-Fit-Kurse angeboten. Mitglieder
des Oberwalliser Vereins Pro Chiropraktik profi-
tieren von vergünstigten Kurskosten. Die Kurse
werden von einem diplomierten Instruktor geleitet.
Informationen: 027 923 22 03.



Schaffhauser Vereinigung

Pro Chiropraktik

pro-chiropraktik.schaffhausen@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Montag, 18.30 Uhr, Turnhalle Emmersberg,
Schaffhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Dienstag, 10.00 Uhr, Ballettsaal, Rheinstrasse
23 (neben der Schulzahnklinik), Schaffhausen,
Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Dienstag, 20.00 Uhr, Turnhalle Dreispitz,
Herblingen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

**Mittwoch, 14.00 Uhr, Bewegungsraum Cardi-
nal,** Schaffhausen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

**Donnerstag, 18.30 Uhr, Turnhalle Gemeinde-
weisen,** Neuhausen, Heidi Scherer-Zubler,
052 624 71 02

Schnupperlektionen sind jederzeit möglich. Unsere
Chiropraktoren empfehlen die Chiro-Gymnastik-
Kurse und geben Ihnen gerne Auskunft.



Solothurner Vereinigung Pro Chiro- praktik/Sektion Oberer Kantonsteil

pro-chiropraktik.solothurn-ok@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Bettlach, Gymnastiksaal Werkhof

Donnerstag, 8.45–9.35 Uhr

Donnerstag, 10.00–10.50 Uhr
Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Feldbrunnen, Turnhalle

Montag, 8.15–9.05 Uhr

Donnerstag, 8.15–9.05 Uhr
Info: Franziska Cathrein, 076 414 45 88

Grenchen, Turnhalle Kastels

Donnerstag, 18.00–18.50 Uhr
Donnerstag, 19.00–19.50 Uhr
Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Solothurn, Turnhalle Fegetz

Montag, 20.00–20.50 Uhr

Info: Daniela Kruppenacher, 032 681 03 73



Pro Chiropraktik-Verein SG/AR/AI

stgallen-appenzell@pro-chiropraktik.ch

Mitgliederbeiträge: einzeln CHF 40.-, Paare
CHF 65.- pro Jahr. GV-Nachessen und Herbst-
ausflug für Mitglieder inbegriffen. Anmeldungen
an erwähnte Mailadresse oder an Hans Frey,
Zwysigstrasse 35, 9000 St. Gallen

Chirofit, Pilates und Faszientraining

Chirofit und Pilates machen beweglich und stark,
geben Vertrauen und Sicherheit zurück. Persönlich
individuell und professionell trainieren Sie Haltung,
Kraft und Form.

**Neu: Faszientraining und Bellicon-Trampolin
10% Ermässigung für Mitglieder des Pro Chiro-
praktik-Vereins.**

Beratung und Auskunft: Eveline Kessler, Schreiner-
strasse 7, 9000 St. Gallen, 078 671 90 40, www.fit.ch



Pro Chiropratica Ticino

pro-chiropratica.ticino@chirosuisse.ch
www.prochiropratica.ch

Chiro-Gym Corsi in Ticino

Corsi di ginnastica Ticino sopraceneri: Palestra
scuola comunale Muralto, ogni mercoledì dalle ore
18.45 alle 19.45.

Monitore: sig. Rosa Ramelli 079 772 56 76,
rosaramelli@hotmail.com.



Association vaudoise

Pro Chiropratique

pro-chiropratique.vaud@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Chiro-gymnastique

Les cours de gymnastique du dos sont donnés
par des physiothérapeutes ou monitrices profes-
sionnelles reconnues par Qualitop.

Cours n° 1: Lundi 18h15, Collège de Béthusy,
av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 2: Lundi 19h, Collège de Béthusy,
av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 3: Jeudi 18h15, Ecole primaire de
Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 4: Jeudi 19h, Ecole primaire de
Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 5: Mercredi 18h30, rue des Prés-du-
Lac 30 B, salle Saolim, 1400 Yverdon.

Chaque séance dure ¾ d'heure, une fois par
semaine. Pour tous renseignements, s'adresser à:
Association vaudoise Pro Chiropratique, pl. du tun-
nel 13, 1005 Lausanne, tél. 021 323 44 08 ou fax
021 323 44 09. Présidente: D^e Lawrence Cornelius,
président, tél. 021 801 71 35.

ARBEITSPLATZERGONOMIE

ErgoPoint – Beratung und Verkauf
www.sitz.ch – Telefon 044 305 30 80

RICHTIG LIEGEN UND SCHLAFEN

Professionelle Liegeberatung IG RLS
Ihre Liege- und Schlaftherapeuten
Telefon 044 821 90 89 – www.ig-rls.ch

THERAPIE UND TRAINING

Med. Rücken-Center Zürich
www.rueckencenter.com
Telefon 044 211 60 80

GESUND SITZEN UND SCHLAFEN

Rückenzentrum Thurgau
8585 Langrickenbach
Telefon 071 640 00 40, www.benzinger.ch

SITZEN – LIEGEN – STEHEN – GEHEN

Thergofit, Rückenzentrum, Bad Ragaz,
Tel. 081 300 40 40 – Fax 081 300 40 41
www.thergofit.ch

*Für CHF 200.– pro Jahr (4 Ausgaben)
platzieren wir Ihre Firma in diesem Register.
Weitere Infos unter Tel. 031 300 63 87 oder
unter E-Mail inserate@staempfli.com
(zusätzliche E-Mail-Adresse plus CHF 100.–).*



Pro-Chiropratique du Valais romand
pro-chiropratique.valais@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Cours de chiro-gym

A Sierre. Renseignements au 078 810 00 69.



Zuger Vereinigung Pro Chiropraktik
pro-chiropraktik.zug@chirosuisse.ch
www.chirozug.ch

Chiro-Gymnastik

Turnangebot in allen Gemeinden, bitte melden bei
Turnleiterin Klara Nussbaumer, nklara@bluemail.ch



Zürcher Verein Pro Chiropraktik
Präsidentin Ruth Gsell-Egli
ruth.gsell@zvpc.ch – www.zvpc.ch
www.chirosuisse.ch/de/medien/kontakte

Mitgliederbeiträge

Einzelmitglied: CHF 22.–, Ehepaare: CHF 44.–
Inbegriffen: 4 Hefte Rücken&Gesundheit und
GV-Nachtesen

Impressum

Editeurs

Pro Chiropratique Suisse
Association suisse des chiropraticiens
ChiroSuisse

Parution trimestrielle

Abonnement: CHF 25.00 par an (moyenne
adhésion à l'ASPC comprise)
Abonnement simple: CHF 20.00
Prix au numéro: CHF 5.00

Tirage

allemand: 22 000/français: 6800/ital.: 1300

Rédaction

Rosmarie Borle, journaliste RP
rosmarie.borle@bluewin.ch

Consultants professionnels

Franziska Buob, D' en droit, Zurich, D' Peter Braun,
chiropraticien, Zurich, D' Marco Vogelsang, chiropraticien,
Zurich, Rainer Lüscher, Aarau
D' Rebecca Duvanel, chiropraticienne, La Chaux-
de-Fonds, D' Yvonne Juvet, chiropraticienne, Buttles

Internet

www.chirosuisse.info – www.pro-chiropraktik.ch

Changements d'adresse / abonnements

Veuillez annoncer les changements d'adresse par écrit.
Beatrice Rohrbach, Balmerstrasse 10, 3006 Berne
E-mail mutationen@pro-chiropraktik.ch

Annonces

Stämpfli Fachmedien, Vanessa Jost, resp. annonces
Wölflistrasse 1, case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 63 87, e-mail inserate@staempfli.com

Réalisation/impression

Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, case postale, 3001 Berne
Tél. +41 31 300 66 66, www.staempfli.com
Layout: Tom Wegner

Masculin et féminin

Dans tous les textes de notre revue, les désignations
de personnes se réfèrent indifféremment aux deux
genres, même si les formes masculine et féminine ne
sont pas systématiquement mentionnées pour des
raisons de clarté de la langue.

Colonne vertébral & santé ISSN 1661-4321

Imprimé en Suisse



RehaClinic

Unternehmensgruppe für
Rehabilitation und Prävention

«Heute stehe ich wieder mitten im Leben.»

Nach einem Unfall oder einer Krankheit braucht der Weg zurück
in Beruf und Alltag oft viel Kraft. RehaClinic unterstützt und begleitet
Sie während Ihrer Genesung oder beim beruflichen Wiedereinstieg
umfassend und individuell. [Informationen unter: rehaclinic.ch](http://rehaclinic.ch)



Appel de la section SG/AR/AI

Chers membres,

Chères chiropraticiennes, chers chiropraticiens,

Le ciel s'assombrit pour notre association; le vieillissement ainsi que la mauvaise volonté de payer la cotisation annuelle réduit progressivement la base de membres. Nous pouvons y remédier uniquement si les chiropraticiennes et les chiropraticiens ainsi que leur personnel se mettent à promouvoir activement l'adhésion à notre association.

En tant qu'organisation de patients, nous n'avons en effet aucun moyen d'accéder aux données utiles. Nous vous rappelons que votre association centrale reçoit année après année un soutien financier de notre part ainsi que des sections cantonales. Cette contribution risque d'être menacée à long terme en cas de diminution de nos recettes.

Dès 2019, la cotisation annuelle s'élèvera à CHF 30.- par personne ou à CHF 50.- par couple. Outre la revue «Colonne vertébrale & santé», elle comprend un souper lors de l'assemblée générale en mai et une excursion en septembre. Cette année, nous effectuerons une visite guidée du parc de rapaces à Buchs (SG), avec démonstration de vol et goûter.

Les nouveaux membres peuvent s'inscrire par courrier à l'adresse st.gallen-appenzell@pro-chiropraktik.ch ou par courrier postal à Hans Frey, Zwysigstrasse 35, 9000 Saint-Gall.

Hans Frey, Président de l'association Pro Chiropratique SG/AR/AI



PRO CHIROPRACTIQUE SUISSE

Je suis déjà membre mais transmets volontiers ce talon à des connaissances.

- J'adhère à l'une des 18 sections en Suisse. La cotisation annuelle coûte entre CHF 20.- et 40.- selon le canton.
- Je souhaite uniquement m'abonner à la revue trimestrielle «Colonne vertébrale&santé» pour CHF 20.- par année, sans m'affilier à l'association.
- Je soutiens la recherche dédiée à la formation des chiropraticiens en versant un don de CHF à la Fondation pour la formation des chiropraticiens, Sulgenauweg 38, 3007 Berne, CCP 60-32577 1-8.

Nom, prénom

Adresse

Signature

Veillez détacher ce talon et l'envoyer à: Beatrice Rohrbach, Balmerstrasse 10, 3006 Berne.